



PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR LOW COST



Nous avons communiqué à plusieurs reprises sur l'argent dont l'entreprise vous a dépossédés en 2025 : **entre intéressement écrasé par la participation et abondement annulé, ce sont environ 4300 euros qui sont partis en fumée pour chaque agent de GRDF.**

Cela représente une économie pour GRDF d'environ 48.000.000 d'euros en 2025. Vous avez bien lu 48 millions !

Pour vous dédommager et vous récompenser de votre investissement, elle proposait de vous allouer une enveloppe globale d'environ 3 millions d'euros, soit **283 € par agent** par le biais d'une Prime de Partage de la Valeur (PPV).

GRDF économise 48 millions sur votre dos et vous en rend 3... On dirait qu'il y a un problème...

Elle a donc proposé aux Organisations Syndicales une séance de négociation ce 8 octobre pour la signature d'un accord sur le versement de cette PPV.

Dans un contexte de lutte pour une augmentation des salaires et face à tant de mépris, la FNME-CGT a rappelé à la Direction ses revendications sur le sujet tout en refusant de participer à cette mascarade.

Que de temps gagné puisque la seule avancée obtenue « grâce à l'abnégation d'autres organisations syndicales » a fait passer cette PPV de 283 à 300 €. Grands princes !

Que l'entreprise garde son obole. Les agents méritent de la considération et une vraie reconnaissance.

Ils ne font pas l'aumône.

La FNME-CGT a donc écrit à la Direction Générale pour lui annoncer qu'elle ne signe pas cet accord et demander l'ouverture d'une vraie négociation sur l'octroi d'une Prime de Partage de la Valeur pour l'année 2025.

Indépendamment de cela, nous portons toujours nos revendications à la Branche autour de la grille des salaires CGT et la baisse de la TVA sur les factures des usagers.

**Vous voulez faire baisser les factures
d'électricité et de gaz de 14% ?**

**Signez la pétition pour une TVA à 5,5% sur
le site du Sénat.**

Signez ici !



Pour signer,
cliquez ici !